

CAMPAGNE
DE MÉCÉNAT
2015-2020

Inventons l'Avenir



MÉCÈNES

ACCOMPAGNER
VOTRE ENGAGEMENT





Inventons l'Avenir

« Votre choix de soutenir l'INSA Lyon, d'encourager les spécificités de notre modèle et d'accompagner la vision de développement de notre Institution nous engage dans une relation partenariale d'un nouveau type.

Sur cet engagement nous souhaitons bâtir une relation privilégiée et novatrice, qui fasse écho à votre conception de votre responsabilité sociétale, et lui donne corps dans notre univers. Par un programme d'actions concret et évolutif, nous avons l'ambition de tisser de nouveaux modes de coopération qui rapprochent nos mondes et les hybrident.

Nous conjugurons générosité et efficacité en positionnant clairement nos programmes dans un principe de mécénat d'actions : il est fondamental de rendre visible l'empreinte du mécénat mais il est tout aussi important que les acteurs soient en mouvement, se rencontrent, échangent et deviennent à leur tour porteurs d'innovation.

Tant du côté des élèves que des enseignants-chercheurs, des diplômés que des entreprises, nous créons des passerelles et des solutions concrètes pour fertiliser l'INSA et donner des clés aux entreprises sur les nouveaux comportements et aspirations des jeunes générations.

C'est dans cet esprit de lien et d'utilité que nous souhaitons agir et accompagner nos mécènes au plus juste de leurs attentes ».

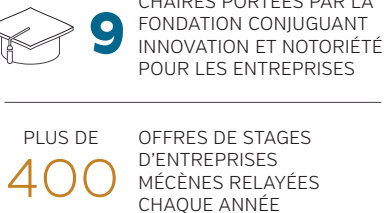
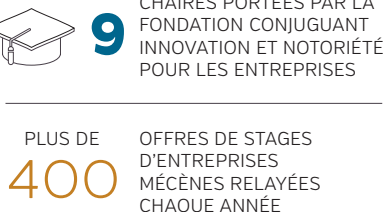
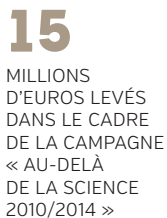
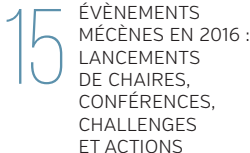
Alexis METENIER
Directeur de la Fondation INSA Lyon



CERCLE DES MÉCÈNES



**UNE CONFIANCE ET UN ENGAGEMENT RENOUVELÉS
PAR TOUS POUR LA CAMPAGNE
« INVENTONS L'AVENIR-2015/2020 »**



PLUS DE 400 OFFRES DE STAGES
D'ENTREPRISES
MÉCÈNES RELAYÉES
CHAQUE ANNÉE

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Enseignants, élèves-ingénieurs,
responsables d'associations...

Découvrez leurs témoignages.

« Un immense merci du fond du cœur !

La somme d'actes de solidarité, même petits, permettent de faire de grands gestes envers ceux qui en ont besoin. [...] Sans ces bourses, il n'y aurait rien eu [Alban développe un système d'arbitrage électronique et logiciel pour le Taekwondo qu'il a pu inscrire dans ses études] et j'aurais sans doute dû attendre des années avant de saisir les opportunités qui m'ont été offertes grâce à elles.

Avec votre soutien, mon projet a fait un bond en avant. »

**Alban DELATTRE en 4^e année de Génie Electrique
– bénéficiaire d'une bourse sociale Capelle 2015
et lauréat d'une bourse Jeunes Talents 2016.**

« Les entreprises sont d'un apport fondamental dans la formation de nos élèves-ingénieurs en permettant des mises en situations et en nous obligeant à repenser en permanence la formation, notamment en termes de pluri-disciplinarité, de savoir-être et d'innovation.

Les entreprises partenaires facilitent et renforcent ce lien important pour la formation de nos futurs ingénieurs. »

Christian OLAGNON
Directeur de la Formation
de l'INSA Lyon

« A mon arrivée à l'INSA Lyon, sub-sistaient quelques appréhensions [...] concernant l'accompagnement des étudiants handicapés.

J'étais loin de m'imaginer tout ce que l'Ecole mettait en œuvre pour bien intégrer les étudiants en situation de handicap : des aménagements pour faciliter l'accès aux bâtiments, la mise en place d'un tiers temps aux examens, ainsi que la version numérique des supports de cours...

Vers la fin de mon cursus, n'étant plus en capacité d'écrire, des élèves étaient chargés de me scanner leurs cours, et je bénéficiai d'un secrétaire lors des examens qui écrivait pour moi.

Avec tout cela, je n'avais pas d'autre choix que de réussir, ne serait-ce que pour honorer la qualité de l'accompagnement des élèves handicapés. [Etant] le premier myopathe de Duchenne à étudier dans cette école, je devais réussir afin que d'autres puissent suivre le même cursus. »

Antoine DURAND,
diplômé en Génie Civil et
Urbanisme, promotion 2014

« Au travers de leur engagement pour le développement de l'Institut Gaston Berger, les entreprises mécènes de la Fondation réaffirment leur attachement au modèle INSA. [...] »

Elles permettent à l'Institut Gaston Berger de penser et d'agir pour redonner sens et projeter le modèle INSA, pour réinterroger l'humanisme de l'ingénieur et repenser la formation des ingénieurs en l'adaptant aux enjeux contemporains, pour venir en appui aux différentes entités de formation à cet effet, pour amplifier et augmenter l'impact de ses actions pour une plus grande mixité et diversité qui font toute la force et la richesse de l'INSA. »

Carole PLOSSU, Directrice de l'Institut Gaston Berger



« Le Conseil de la Vie Associative de l'INSA Lyon a pour but de faire interface entre les associations et la direction de l'école et d'accompagner les associations dans leurs projets. Dans ce cadre, il distribue chaque année près de 80 000€ de subventions à plus d'une cinquantaine d'associations.

Les critères d'attribution sont simples : le projet est nouveau, profite à tous les INSALIENS et met en valeur l'école !

Grâce à son soutien, la Fondation permet de faire vivre la Vie Associative du campus, qui est l'une des grandes forces de notre école humaniste.

Le Conseil de la Vie Associative tient donc au nom de toutes les associations à remercier la Fondation INSA Lyon, et à travers elle, tous les diplômés et les entreprises qui rendent, cette année, quelques 120 projets possibles ! »

Romain BOURRIER,
Président du CVA, INSA Lyon

ENTREPRISES MÉCÈNES :

- **UN STATUT PARTICULIER,**
- **UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ,**
- **UNE RELATION PRIVILÉGIÉE,**

INSCRITS DANS UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Le programme de reconnaissance, personnalisé pour chaque entreprise mécène en intégrant ses attentes, incarne la volonté de l'INSA Lyon de faire collaborer l'ensemble des acteurs impliqués dans le cadre du mécénat.

Ayant vocation à favoriser, renforcer et diversifier les passerelles entre le monde de l'Entreprise et celui de l'Ecole, le programme de reconnaissance offre un cadre unique dans lequel s'opère une interface privilégiée entre ces deux mondes.

Associer à chaque Mécène un programme de reconnaissance qui lui est propre, c'est avoir pour et avec lui une ambition qui se décline très concrètement au travers d'actions et de projets qui lui correspondent.

FISCALITÉ : Les entreprises partenaires déduisent les versements qu'elles effectuent de leur impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% des sommes versées dans la limite de cinq pour mille de leur chiffre d'affaires.



5 AXES



1

PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE

Le statut de Mécène, donne la possibilité d'intégrer les instances de gouvernance de la Fondation comme de l'Ecole et d'être associé aux réflexions qui y sont menées.

- **APPARTENANCE À LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION**

- **Conseil d'administration** : instance de décision et d'orientation
- **Bureau** : organe de pilotage opérationnel
- **Commissions ad'hoc** : séances d'orientation stratégique, audition de projets, etc.

- **ACCÈS PRIVILEGIÉ À LA GOUVERNANCE DE L'ÉCOLE**

- Représentation dans les conseils et instances statutaires en fonction des renouvellements de mandats et des contraintes de représentation.

2

PARTAGE D'IMAGE INSTITUTIONNELLE

Le cadre du mécénat est particulièrement propice à des opérations de relations publiques et de partage d'image qui contribuent, en valorisant l'engagement du Mécène pour l'Ecole, à développer sa notoriété.

- **COMMUNICATION DE LA FONDATION**

Présence, de fait, sur les supports de communication et événements de la Fondation : citation du Mécène, apposition de son logo, mise en valeur sur le site internet, naming des programmes soutenus, prise de parole à diverses occasions, etc.

- **COMMUNICATION DE L'ÉCOLE**

Présence sur les supports de communication et événements inhérents aux projets soutenus par le Mécène.

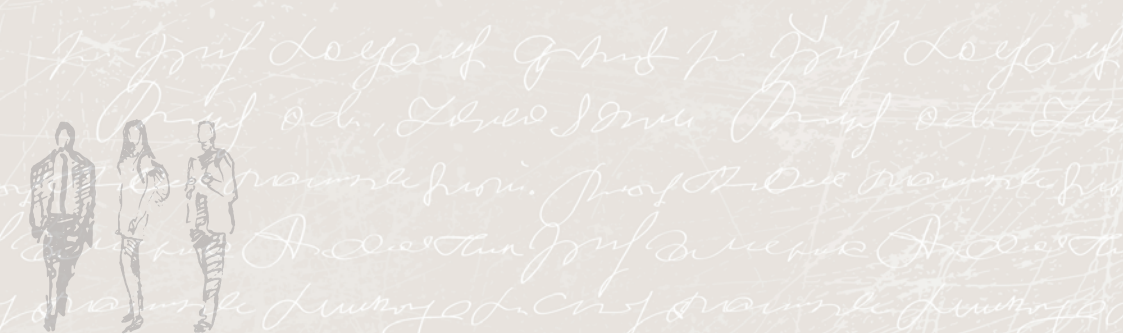
De manière ponctuelle, en fonction des actualités de l'Ecole et du Mécène, possibilité de partager un territoire de communication commun.

- **COMMUNICATION DE L'ENTREPRISE MÉCÈNE**

Droit de présenter le partenariat et de bénéficier de son rayonnement.

- **VALORISATION SPÉCIFIQUE EN FONCTION DES PROGRAMMES SOUTENUS**

Dans le cadre de chaires ou de soutien majeur à des programmes particuliers, un partage d'image spécifique peut être co-construit par exemple : intervention du titulaire de la Chaire dans les instances de gouvernance du Mécène, présentation de travaux de recherche auprès de son écosystème, participation au rayonnement de la Chaire en interne (news-letters, supports vidéos, événements clients, naming de programmes), etc.



3

COMMUNICATION DE RECRUTEMENT

L'accompagnement de la politique de recrutement du Mécène afin d'accroître la notoriété de sa marque employeur s'opère par :

- Le relais et la valorisation de l'ensemble de l'offre de recrutement de l'Entreprise sur l'Espace Carrières de l'INSA Lyon, visible auprès des 6 000 élèves de l'Ecole : offres de stage, d'apprentissage, de thèse, de 1^{er} emploi, de VIE mais aussi programmes hauts potentiels, événementiels de recrutement et challenges.
- Un espace dédié à la présentation de l'Entreprise sur ce même outil.
- L'interface, via l'Espace Carrières, avec les départements de spécialités, les filières de formation et les associations étudiantes de l'INSA Lyon pour l'organisation d'actions ciblées sur les étudiants : événements métiers (dont le Forum Rhône-Alpes), table-rondes, simulations d'entretiens de recrutement, sourcing de profils très spécifiques.
- Des opportunités de parrainages de promotions.

4

INTERFACE AVEC LA RECHERCHE : INNOVATION, R&D

Etre mécène c'est également la possibilité de se situer au plus près des travaux de la Recherche d'excellence de l'INSA Lyon en s'informant, en échangeant et en partageant des enjeux communs.

La mise en relation avec l'un de ses 23 laboratoires et/ou avec la Direction de la Recherche s'effectue sous différents formats, adaptés aux attentes et besoins en R&D, en Innovation de l'Entreprise : journée institutionnelle d'échanges autour des 5 enjeux sociétaux qu'adresse la Recherche de l'Ecole, présentations génériques et visites de laboratoires, workshops sur des thématiques précises en interaction avec les laboratoires associés, etc.

5

IMPLICATION DE L'ENTREPRISE MÉCÈNE À TRAVERS DU MÉCÉNAT D'ACTIONS/DE COMPÉTENCES

Le Mécène a la possibilité de mobiliser ses collaborateurs à travers du mécénat d'actions/ de compétences portant sur :

- Des programmes existants, développés par l'INSA Lyon et principalement portés par l'Institut Gaston Berger : mentorat, workshops, challenges, etc.
- Des programmes à imaginer ensemble, fonction des attentes croisées, visant à enrichir l'offre de formation et les modes d'apprentissage.



EQUIPE DE LA FONDATION

Alexis Méténier

Directeur de la Fondation INSA Lyon

Tél. : + 33 [0]4 72 43 73 62

alexis.metenier@insa-lyon.fr

Nathalie Pommier-Kermarrec

Responsable Mécénat et Partenariats

Tél. : + 33 [0]4 72 43 70 51

nathalie.pommier@insa-lyon.fr

Clarisse Agier

Chargée de programmes

Tél. : + 33 [0]4 72 43 89 90

clarisse.agier@insa-lyon.fr

Mallory Félix

Chargée de programmes

Tél. : + 33 [0]4 72 43 72 27

mallory.felix@insa-lyon.fr